

SYMISOA

RAPPORT D'ACTIVITE 2018



SYndicat MIxte des rivières du SOrnin et de ses Affluents

321 rue de Marcigny – 42720 POUILLY/CHARLIEU
Tél. : 04.77.60.97.91 – www.symisoa.fr



Établissement public du ministère
chargé du développement durable



Loire
LE DÉPARTEMENT



Le contexte

LE BASSIN VERSANT DU SORNIN

Le bassin versant du Sornin se situe à la jonction administrative de trois départements (Rhône, Saône-et-Loire, et Loire) et de deux régions (Bourgogne et Rhône-Alpes). La vallée du Sornin est une région rurale faiblement urbanisée. L'élevage du Charolais est l'activité agricole prépondérante.

Il est délimité à l'Est et Nord-Est par les massifs du Haut-Beaujolais, à l'Ouest par les vallons du Brionnais et au sud-est par la Plaine du Roannais.

De par sa localisation et son potentiel biologique, le Sornin est un élément majeur dans le plan de renaturation du bassin de la Loire. Cette rivière est le dernier affluent du fleuve Loire avant le barrage de Villerest, elle est le site d'accueil pour la reproduction des poissons migrateurs (Lamproie marine).

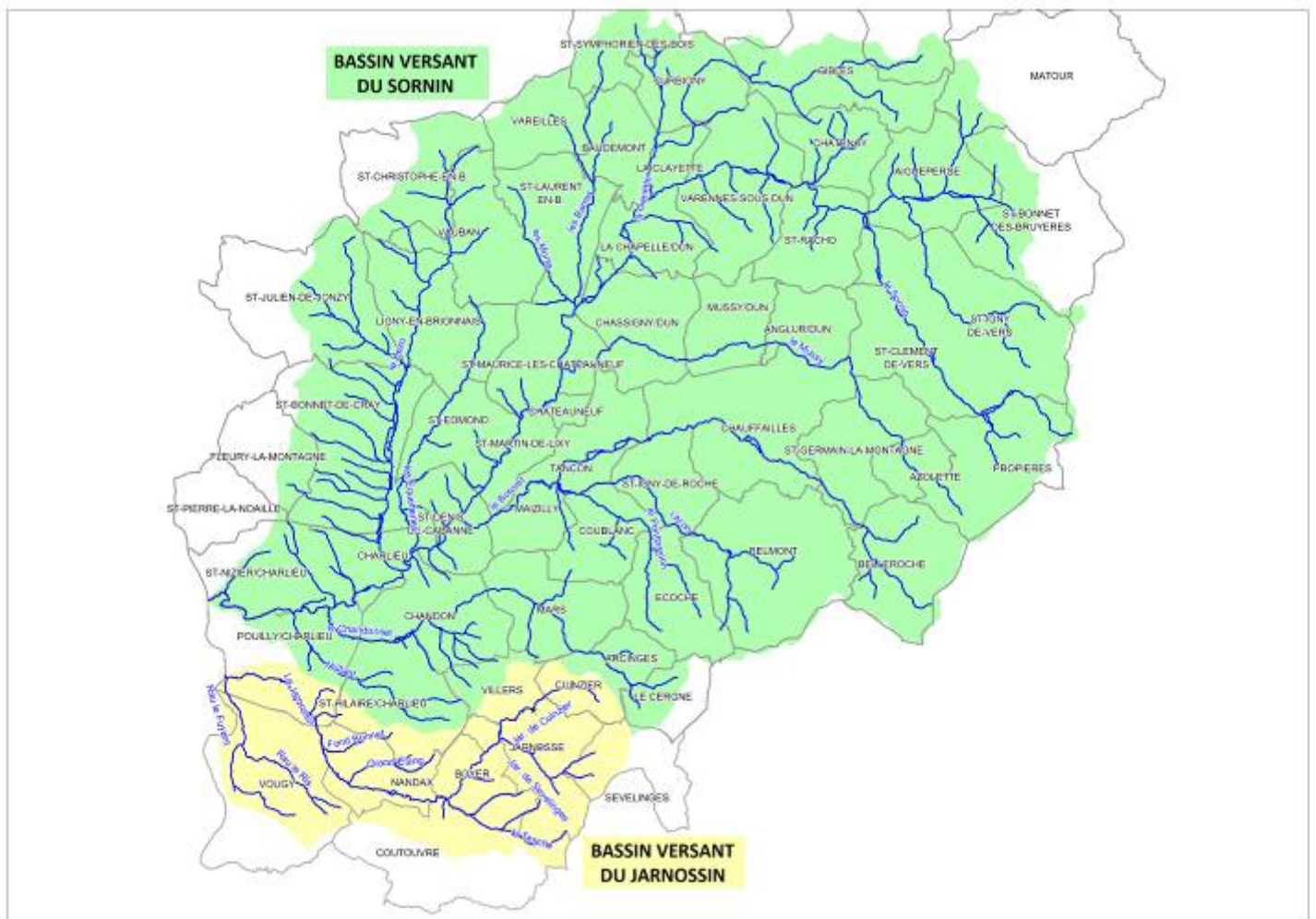


CONTEXTE GEOGRAPHIQUE ET ADMINISTRATIF DU BASSIN VERSANT DU SORNIN

HISTORIQUE DES DEMARCHES DE GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES

L'effort constant pour le respect de l'environnement, émanant des collectivités locales, s'est heurté à des problèmes de gestion à l'échelle du bassin versant et ne suffisait plus à enrayer les signes d'altération des cours d'eau. C'est pourquoi la mise en place d'un syndicat de rivière – le SYMISOA – et l'élaboration d'un contrat de rivière se sont avérés nécessaires pour répondre aux enjeux à l'échelle du bassin versant et pour coordonner une politique dynamique de protection et de gestion du Sornin et de ses affluents.

Un premier contrat de rivière a été signé le 5 septembre 2008, et s'est terminé administrativement en septembre 2013. L'étude bilan/évaluation/prospective s'est déroulée de 2013 à 2015. Elle a notamment permis d'acter la volonté des différents partenaires de poursuivre les efforts de restauration des milieux aquatiques à travers un 2nd contrat de rivière, et la volonté de mettre en place un programme commun avec le bassin versant voisin du Jarnossin.



En parallèle, l'ensemble des EPCI situés sur le bassin versant du Sornin ont adhéré au SYMISOA (dès 2008 pour Charlieu Belmont Communauté, la Communauté de communes La Clayette Chauffailles en Brionnais et la Communauté de communes de Semur en Brionnais, et 2017 pour la Communauté de communes Saône Beaujolais qui contribuait au SYMISOA auparavant par le biais d'une convention annuelle).

Le contrat de rivière Sornin Jarnossin a été signé le 20 juin 2017 pour 5 ans. L'année 2018 est à cheval sur la 1^{ère} et la 2^{ème} année du programme d'actions du contrat de rivière.

RAPPEL DES PRINCIPAUX ENJEUX IDENTIFIES SUR LE TERRITOIRE

L'étude bilan du 1^{er} contrat de rivière a permis d'actualiser les enjeux du territoire :

Thématique	Enjeu
La qualité de l'eau	La réduction de l'impact de la pollution domestique
	La limitation de la présence de pesticides dans l'eau
	La réduction de l'impact de la pollution diffuse agricole
	Le suivi de la qualité des eaux
La gestion morphologique et écologique des milieux	La restauration et l'entretien de la ripisylve, du lit et des berges
	Le maintien ou amélioration des populations salmonicoles
	La préservation et restauration des zones humides
	La lutte contre les espèces envahissantes
Le risque inondation	Le développement de la conscience du risque
	La réduction du risque
La ressource en eau	La préservation de la ressource en eau en conciliant usages et milieu naturel
	La non dégradation voir l'amélioration des débits d'étiage
La mise en valeur des cours d'eau et du patrimoine associé	La reconnaissance des rivières comme élément de la qualité de vie locale
	La valorisation du potentiel touristique des milieux aquatiques
L'animation et la communication	L'incitation au changement de pratiques
	Le développement d'une culture de l'eau sur le territoire

PRESENTATION DE L'EQUIPE D'ANIMATION

La cellule animation du syndicat est composée de :

Céline DEHAVANNE



Directrice – Chargée de mission du contrat de rivière

1 ETP – Titulaire FPT

- pilotage du contrat de rivière / animation de la concertation
- préparation et suivi des études et travaux externalisés
- mise en œuvre des actions de communication
- appui aux communes (AEP, assainissement, inondations, zéro phyto...)
- gestion administrative, financière et RH du syndicat

Jérôme DERIGON



Technicien de rivière

1 ETP – Titulaire FPT

- préparation et suivi des études et travaux externalisés
- conception et suivi des travaux en régie (encadrement de l'équipe)
- sensibilisation / négociations avec les riverains
- conseil aux élus et riverains
- suivi de l'état des cours d'eau

Enzo FOUILLET



Technicien de rivière

1 ETP – Contractuel FPT

- sensibilisation / négociations avec les riverains
- conception et suivi des travaux en régie (entretien/mise en défens/renouée)
- conseil aux élus et riverains
- suivi de l'état des cours d'eau

Sophie DEFOND



Secrétaire comptable

0,5 ETP – Titulaire FPT

- réalisation des opérations comptables
- gestion des paies
- transmission des actes au Trésor Public et en Préfecture
- secrétariat

PRESENTATION DE L'EQUIPE RIVIERE

L'équipe rivière est composée de 4 agents :



Quentin MATTRAY

Chef d'équipe
1 ETP – Titulaire FPT



Aurélien DAJOUX

Adjoint au chef d'équipe
1 ETP – Titulaire FPT



Dimitri BERGER

Agent d'entretien et de restauration de cours d'eau
1 ETP – Titulaire FPT



Kévin PORTAILLER

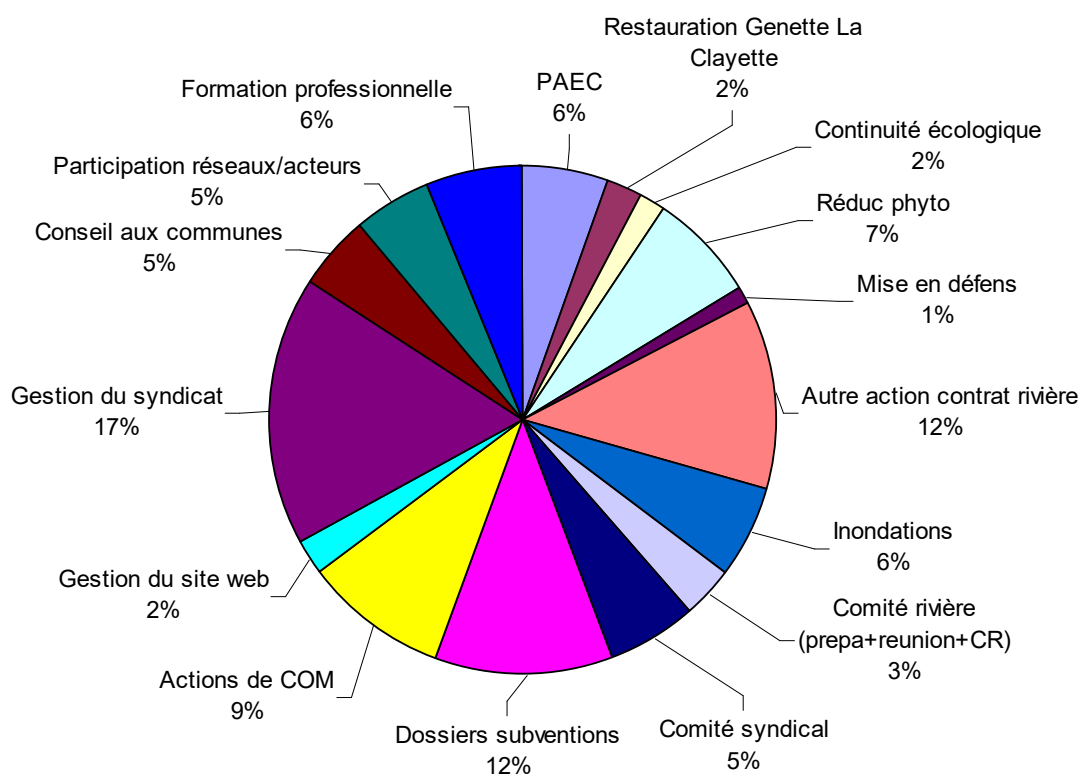
Agent d'entretien et de restauration de cours d'eau
1 ETP – Emploi d'Avenir

L'équipe rivière accueille régulièrement des stagiaires.

LES ACTIVITES DE LA CELLULE ANIMATION EN 2018

➤ Répartition du temps de travail des postes d'animation :

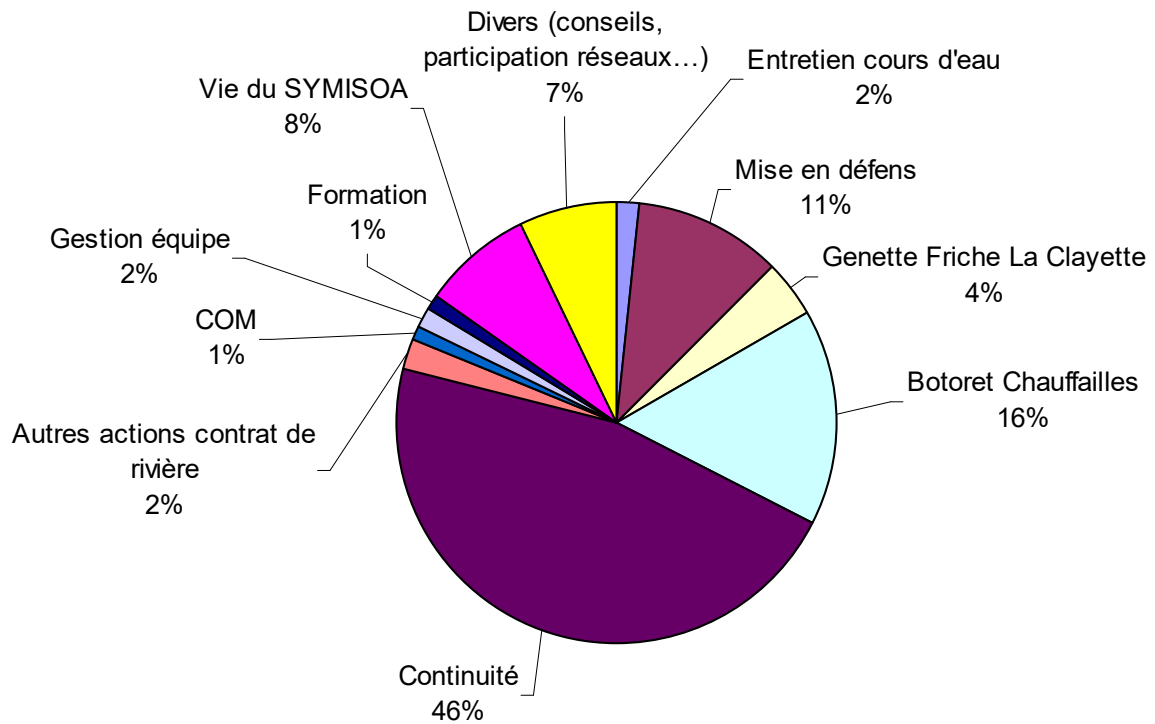
Directrice / Chargée de mission (C. Déchavanne) :



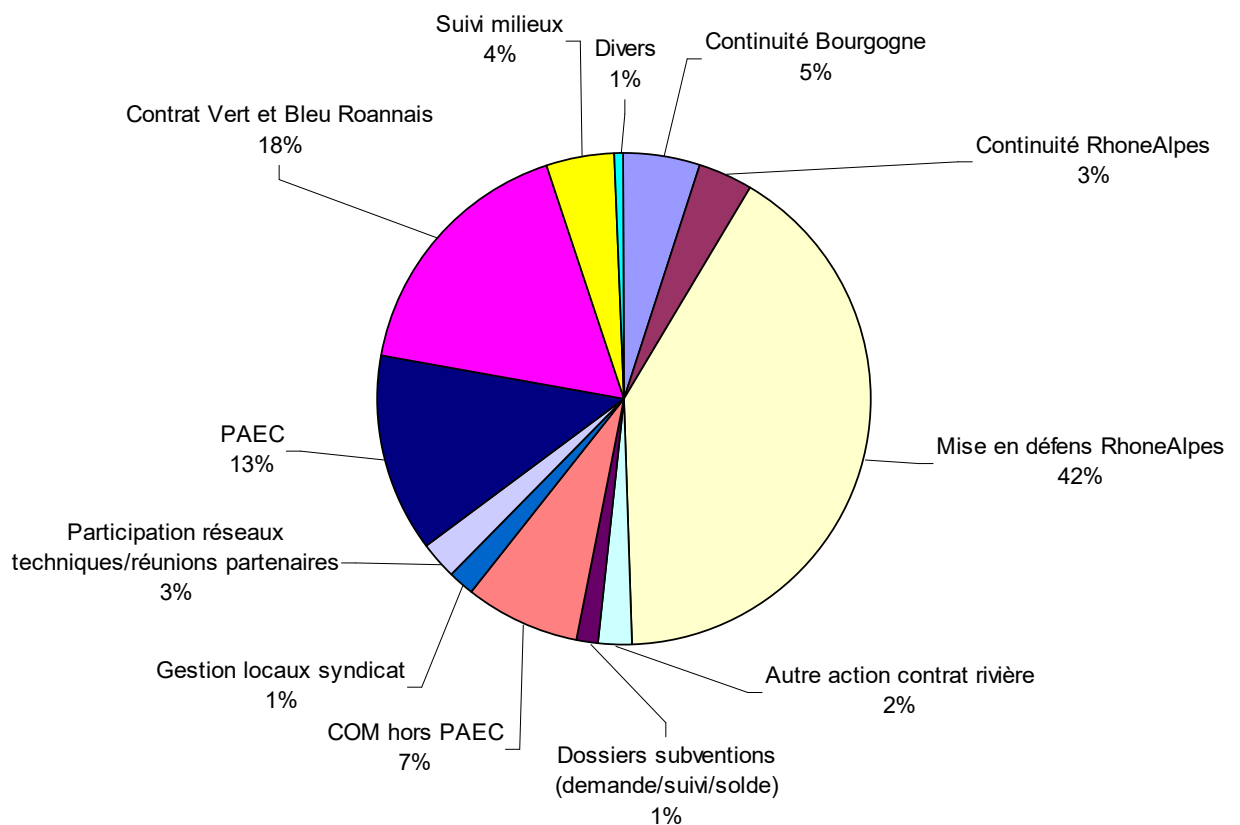
Au total, les actions directes de mise en œuvre du contrat de rivière représentent 56% du temps de travail.

La seconde activité la plus consommatrice de temps étant la gestion humaine, administrative et financière du syndicat (23%).

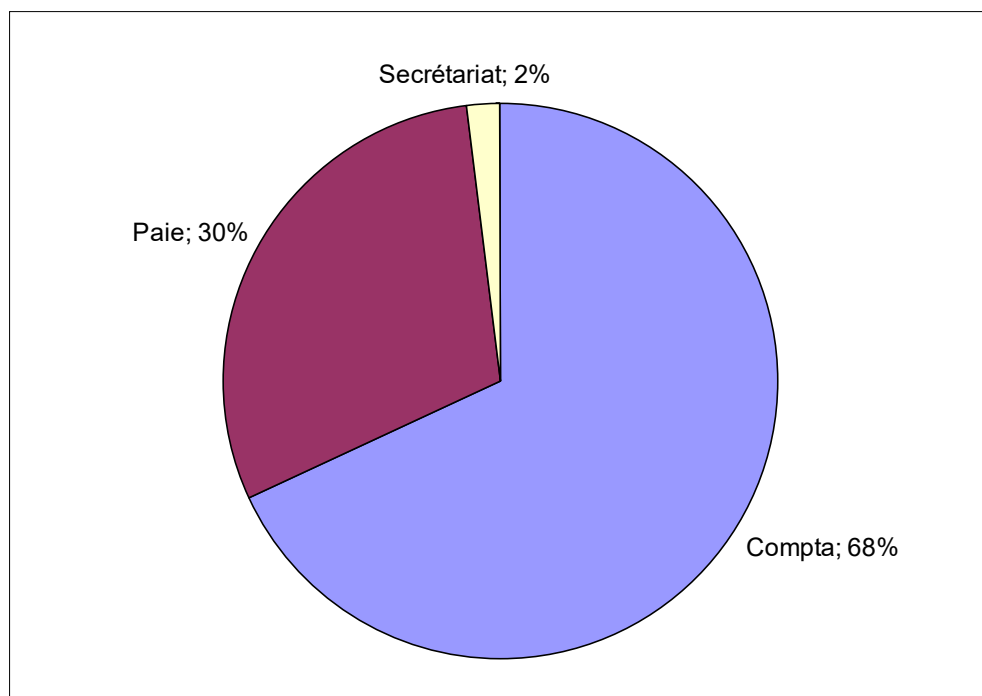
Technicien de rivière principal (J. Derigon) :



Technicien de rivière adjoint (E. Fouillet) :



Secrétaire comptable :



➔ **Le comité de rivière :**

En 2018, le comité de rivière Sornin Jarnossin a été réuni une fois :

- Le 25 octobre 2018

41 participants

Ordre du jour :

1. Bilan des travaux réalisés pendant la 1^{ère} année du contrat, dont la présentation des 1ers résultats des inventaires faunistiques réalisés en 2017/2018 (SHNA et FRAPNA)
2. Projets pour la 2^{ème} année
3. Présentation du 11^{ème} programme de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne



➤ Les autres actions d'animation en 2018 :

- Les démarches de concertation pour la mise en œuvre du contrat de rivière
- Réunions de travail avec les partenaires techniques
 - DDT, AFB, Agence de l'Eau, Conseils Régionaux et Conseils Départementaux sur le programme 'continuité' et 'mise en défens'
 - Roannais Agglomération : suivi du contrat Vert et Bleu avec la Région AURA et l'Agence de l'Eau (2 réunions de travail et 1 comité de pilotage en 2018)
 - SHNA, FRAPNA et LPO sur le volet biodiversité
 - FDPPMA pour le suivi piscicole et les actions de renaturation
 - FRAPNA sur le volet Zéro Phyto
- Rencontre de nombreux propriétaires et/ou exploitants pour négocier et préparer les travaux de mise en défens et de restauration de la continuité écologique
- Participation aux réunions et rendez-vous sur le projet de restauration de la Genette à La Clayette (5 rencontres en 2018)
- Participation aux réunions de concertation concernant le projet de valorisation du Mont St Rigaud (zone des sources du Sornin) porté par la Communauté de Communes Saône Beaujolais

- L'animation du comité syndical du SYMISOA

6 réunions du comité syndical en 2018

- L'animation autour de la compétence GEMAPI

Accompagnement des communautés de communes membres du SYMISOA pour le transfert de la compétence GEMAPI : fin 2018, les 4 communautés de communes membres du syndicat avaient transféré l'intégralité de la compétence GEMAPI au SYMISOA et approuvé ses nouveaux statuts.

- La DIG : Déclaration d'Intérêt Général du programme du contrat de rivière

Le dossier de DIG a été soumis à enquête publique du 17 mai au 22 juin 2018. Il n'a pas reçu d'observations notables du public. Le commissaire enquêteur a émis un avis favorable sans réserve sur le dossier. L'arrêté inter préfectoral de déclaration d'intérêt général du plan de gestion du Sornin, du Jarnossin et de leurs affluents a été signé par les préfets du Rhône, de la Loire et de la Saône et Loire le 30 octobre 2018 (arrêté DT-18-0932).

- Les PAEC

Il n'y a pas eu de possibilité de contractualisation de MAEC en 2018 sur les 3 PAEC en vigueur sur le bassin versant Sornin Jarnossin. L'année 2018 a ainsi été consacrée au suivi des exploitants engagés, à des actions d'animation visant à accompagner les exploitants vers des pratiques permettant de préserver la qualité de l'eau et les milieux aquatiques sur le long terme, et à la participation aux différentes réunions de coordination des 3 projets. Suite au départ de la

technicienne zones humides et agriculture en septembre 2017, les PAEC ont été repris par la chargée de mission du contrat de rivière, et par le 2nd technicien de rivière qui a également repris le volet zones humides.

Détail des actions menées en 2018 :

- Mars 2018 : Rdv individuel d'accompagnement des exploitants engagés en MAEC 71 (SYMISOA + CA71)
- Mai 2018 : Journée terrain 'prairie humide' (SYMISOA + CA71)
- Sept 2018 : journée (CA69) « entretien des bords de parcelles sans pesticide »
- Oct 2018 : ½ journée rdv terrain « entretien des bords de rivière » (SYMISOA)
- 5 réunions des comités techniques ou comités de pilotage en 2018



Le bilan des campagnes 2016 et 2017 sur les 3 PAEC du bassin Sornin et Jarnossin peut se synthétiser ainsi :

- 2 campagnes d'engagement : 2016 et 2017
- 30 exploitations diagnostiquées
- 20 exploitations engagées en MAEC ZH ou ripisylve
- Enveloppe attribuée pour les MAEC sur le territoire :
- Surface de ZH engagée : 385 ha (8.4% de la surface de ZH du territoire)
- Linéaire de ripisylve engagé : 17 km

Globalement, les dysfonctionnements administratifs et les enveloppes financières revues à la baisse ont fortement pénalisé la mise en œuvre du dispositif, malgré une réelle ouverture des exploitants au projet et une animation efficace sur le terrain.

▪ Les démarches zéro phyto

L'accompagnement des démarches zéro phyto s'est poursuivi en 2018.

- Sensibilisation et accompagnement des élus :
 - Janvier 2018 : soirée d'information et d'échanges pour les élus à La Clayette « ma commune à l'heure du zéro-phyto » (34 élus participants)
 - Impression et prêt aux communes de l'exposition « ma commune sans pesticide » (Charlieu, Chauffailles, La Clayette)
 - Impression du guide « mon potager sans pesticide » diffusé dans les mairies (ou en direct par le SYMISOA)
 - Audit de 4 communes candidates au label « commune sans pesticide » (2 jours en juin et juillet en binôme avec la FRAPNA) : 3 communes labellisées (Charlieu, Chandon et St Denis de Cabanne)



- Sensibilisation du grand public :
 - o 4 soirées d'information (à Belmont, Charlieu, Ligny en Brionnais et Varennes sous Dun) en mars 2018 sur le thème 'jardiner sans pesticide' animées par la FRAPNA ou NATURAMA : 170 personnes au total ont participé à ces soirées
 - o 2 ateliers de jardinage en juin 2018 « connaître et soigner son sol » et « concevoir et aménager son potager bio » : 25 participants



- La participation à la concertation sur les projets d'urbanisme

Suivi de l'élaboration du PLUi de la Communauté de communes La Clayette Chauffailles en Brionnais, ainsi que des démarches PCAET et TEPCV des Communautés de communes La Clayette Chauffailles en Brionnais et Charlieu Belmont Communauté.

- Le suivi des projets d'assainissement des communes

Les communes suivies en 2018 : La Clayette, Varennes/Dun, St Maurice les Châteauneuf, Fleury la Montagne, Belmont de la Loire, Maizilly et Coublanc.

- Le suivi de la gestion AEP sur le bassin versant

Participation aux assemblées générales du SIEVS (syndicat des eaux de la vallée du Sornin, principale structure gestionnaire de l'eau potable sur le bassin versant), et aux réunions de travail sur l'actualisation du schéma directeur.

- L'animation auprès du monde de la pêche

Participation aux assemblées générales de certaines AAPPMA.

- La participation aux réseaux techniques, aux sollicitations des partenaires, aux colloques en lien avec les activités du syndicat

La cellule animation poursuit son implication dans différents réseaux :

- cellules ASTER 42 et 71
- groupes de travail 'plantes invasives' (42 et 69)
- démarches zones humides (avec le CEN Bourgogne et le CEN Rhône Alpes)
- ARRA², ResO Bourgogne
- Groupes de travail 'continuité' organisés par les DTT et les départements
- MISEN des 3 départements pour la préparation du prochain SDAGE
- Réseau de suivi de la qualité des cours d'eau du Département de la Loire
- Diverses commissions de l'Agence de l'Eau

LES TRAVAUX REALISES EN 2018

L'année 2018 a permis de mettre en œuvre les opérations inscrites au contrat de rivière Sornin Jarnossin sur le bassin versant du Sornin (Contrat signé en juin 2017 → actions 2018 inscrites en années 1 et 2 du programme).

➤ **Entretien des cours d'eau** (action B111 du contrat de rivière)

L'entretien des secteurs à enjeux humains et des secteurs précédemment aménagés par le SYMISOA a été réalisé par l'équipe rivière, avec l'appui ponctuel de prestataires).

Des interventions ont notamment été nécessaires sur le Sornin à St Denis de Cabanne, Charlieu, Pouilly/Charlieu, St Nizier/Charlieu, St Maurice et Aigueperse, sur le Botoret à Chauffailles, Maizilly et St Denis de Cabanne, sur le Bézo à Ligny en Brionnais et St Bonnet de Cray, et sur le Chandonnet à Arcinges, Mars, Chandon et Pouilly/Charlieu.



Entretien d'un secteur mis en défens sur le Chandonnet

➤ **Mise en défens et reconstitution de la ripisylve** (action B112 du contrat de rivière)

Les travaux 2018 de mise en défens et de plantations ont permis de démarrer les aménagements sur le Sornin de Propières, à St Igny de Vers et Propières.

L'équipe rivière du SYMISOA a ainsi réalisé en 2018 :

- 1200 ml de clôtures
- 6 abreuvoirs et 2 passerelles
- Une campagne de plantations a eu lieu début 2019



Passerelle et abreuvoir sur le Sornin de Propières

➤ **Restauration de la Genette sous la friche industrielle Sunnyland à La Clayette : études préalables** (action B113-5 du contrat de rivière)

Les études nécessaires à l'élaboration de l'avant-projet de restauration du cours d'eau ont été terminées début 2018 (étude hydraulique et proposition de scénarios), en parallèle des études liées spécifiquement à la démolition/dépollution du site. La Communauté de communes La Clayette Chauffailles en Brionnais n'a cependant pas souhaité poursuivre le projet de renaturation du cours d'eau (contraintes financières + délais administratifs). Elle a choisi de concentrer ses moyens sur la démolition de la friche et sa reconversion en plateforme artisanale et commerciale. Les travaux de démolition ont débuté fin 2018.

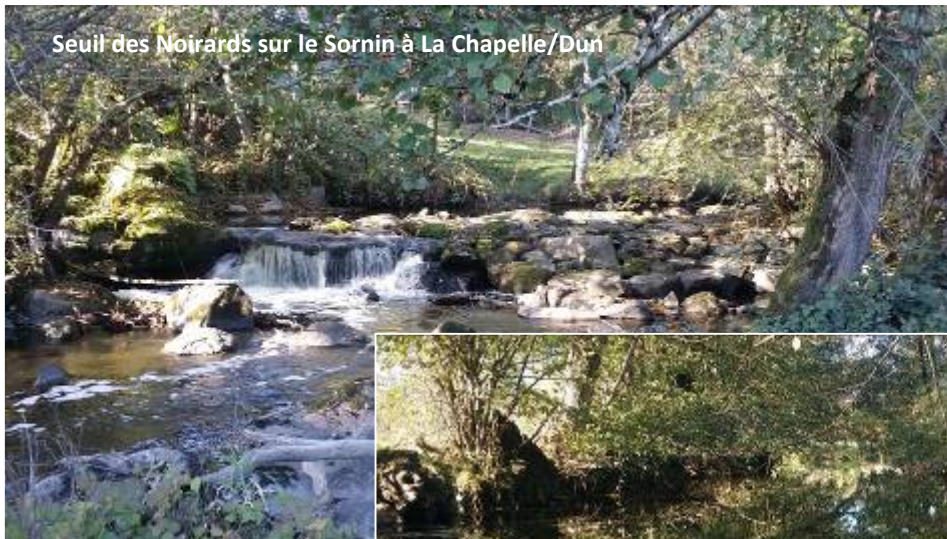
➤ **Restauration et valoriser le Botoret à Chauffailles** (action B113-7 du contrat de rivière)

Après l'effacement de 3 petits seuils en 2017, 2018 a vu la fin des travaux : pose de blocs dans le lit de la rivière pour diversifier les écoulements et créer des caches, installation de barrières et d'accès rustiques au cours d'eau pour protéger les berges. Ces aménagements ont été complétés par la plantation de 450 arbres et arbustes sur environ 400m de linéaire de rivière, pour restaurer la ripisylve fortement dégradée dans ce secteur



➔ **Restauration de la continuité écologique** (action B115-1 du contrat de rivière)

L'année 2018 a été consacrée à la réalisation en interne de l'étude de 2 ouvrages situés sur le Sornin à La Chapelle/Dun (seuil des Noirards et seuil du stade) par les techniciens du syndicat : topographie, diagnostic morpho-écologique des tronçons de cours d'eau concernés, conception des projets d'effacement et des travaux d'accompagnement, et rédaction des dossiers loi sur l'eau. Les travaux sont programmés durant l'été 2019.



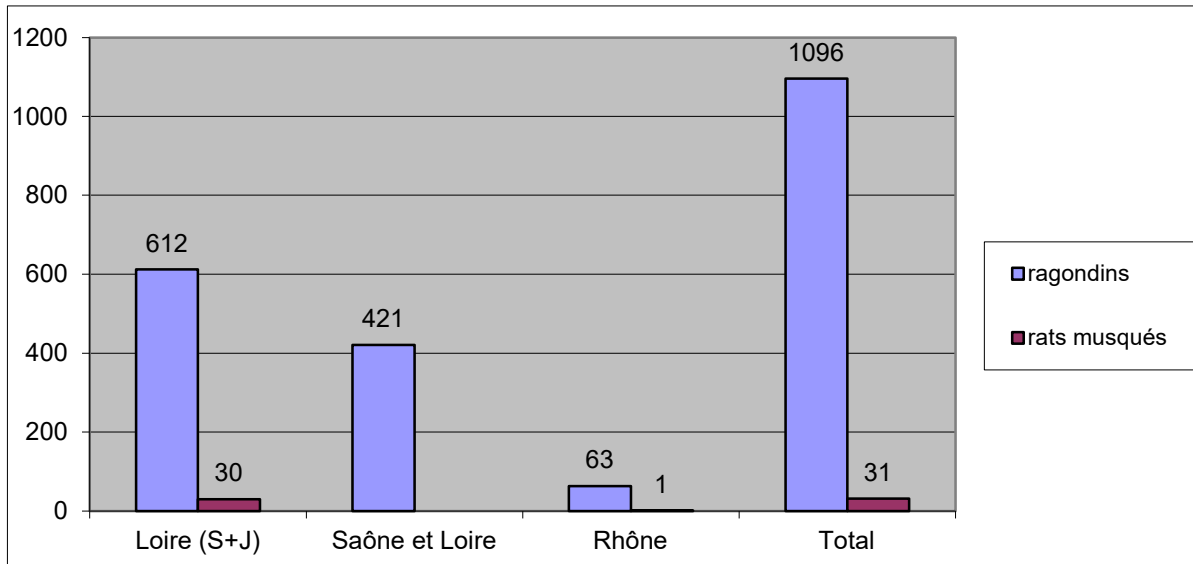
➔ **Fauche des foyers stratégiques de renouée** (action B131-1 du contrat de rivière)

La poursuite des campagnes de fauche répétées a eu lieu sur les 2 secteurs ciblés au programme du contrat de rivière : le foyer de renouée situé sur la berge du stade le long du Sornin à St Maurice les Châteauneuf, et les foyers situés le long du Botoret en centre ville de Chauffailles. L'équipe est intervenue 7 fois sur chaque foyer de mai à novembre, avec fauche à la débroussailleuse, puis collecte soigneuse et export des tiges coupées.

➤ **Lutte contre les ragondins** (action B132 du contrat de rivière)

Poursuite du partenariat avec les fédérations de chasse et les piégeurs, pour organiser des campagnes de piégeage, rémunérer les piégeurs en Saône et Loire et prêter des cages aux piégeurs locaux sur demande.

Le bilan de la campagne 2017/2018 sur le bassin versant du Sornin est le suivant :



➤ **Réseau de suivi des débits** (action B311 du nouveau contrat)

Poursuite de l'exploitation du dispositif composé de 3 stations de suivi automatiques qui fait l'objet d'un contrat de maintenance (interventions préventives trimestrielles) et d'un contrat d'abonnement à la plate forme de mise à disposition et de stockage des données (follow).

Des sondes de température ont été installées début 2018 sur les 3 stations. La plate forme de suivi accessible à l'adresse suivante : www.reseau-symisoa.fr donne donc à présent accès en temps réel aux hauteurs d'eau et aux températures.

➤ **Etude des espèces patrimoniales** (action B114 du contrat de rivière)



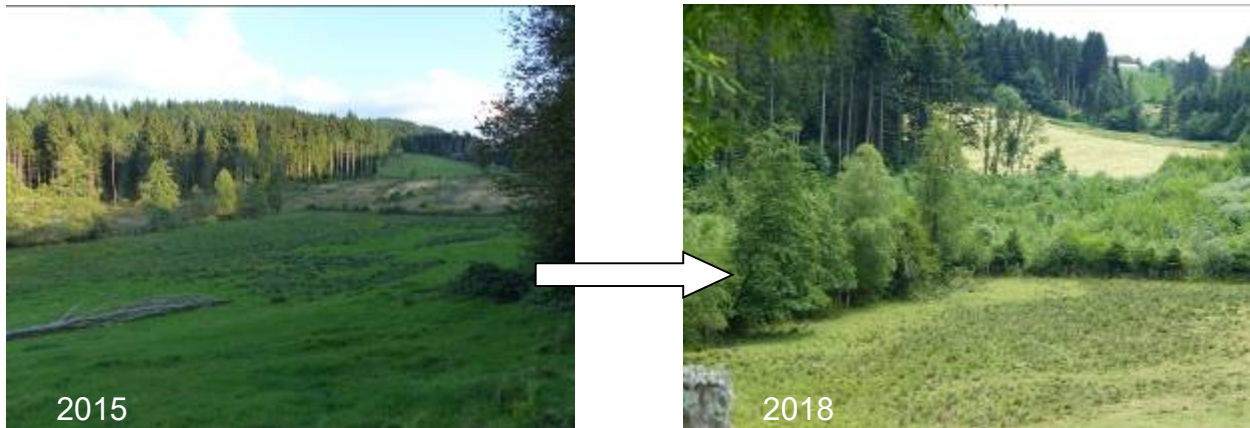
La SHNA (Société d'Histoire Naturelle d'Autun), la FRAPNA et la LPO ont poursuivi leurs inventaires naturalistes en 2018 : Les odonates (libellules) et la loutre ont été suivi sur différents secteurs.

Les rapports d'étude seront mis en ligne sur le site internet du syndicat (www.symisoa.fr) au fur et à mesure de leur parution.

➤ **Préserver les zones humides** (actions B122 et B123 du contrat de rivière)

2018 a été consacrée au lancement de la démarche par le technicien de rivière en charge du projet : identification des propriétaires et exploitants des zones humides prioritaires, suivi de terrain de ces parcelles et estimation des 1ères actions envisageables en 2019.

Exemple d'évolution constatée sur une zone humide du bassin versant (fermeture du milieu) :



➤ **Améliorer la gestion hydraulique du bief des pompiers sur le Sornin à Charlieu** (actions B213 du contrat de rivière)

Des crémaillères ont été installées sur les vannes du bief en 2018 pour faciliter leur manipulation.

Une convention a également été signée avec la mairie de Charlieu pour confier au SYMISOA l'entretien de la végétation du bief (avec un financement de la mairie).



➤ **Protection d’une canalisation de transport de gaz passant sous le Sornin et les Equetteries entre Charlieu et St Denis de Cabanne pour GRTgaz (action hors contrat de rivière)**

A la demande de GRTgaz, le SYMISOA a réalisé des travaux de pose de clôture (environ 1500ml de berges), d’aménagement d’abreuvoirs et de passerelle, ainsi que des plantations (terminées début février 2019) pour accompagner les protections de berges au droit de la canalisation de gaz. Ces travaux ont été entièrement financés par GRTgaz.



➤ **Installation d’une passerelle sur le Chandonnet à la demande de la commune de Chandon (action hors contrat de rivière)**

La commune de Chandon a sollicité le SYMISOA pour remplacer une passerelle abîmée sur le Chandonnet.

Les travaux ont été réalisés par l’équipe rivière et ont été financés par la commune.



LES ACTIONS DE COMMUNICATION REALISEES EN 2018

Janvier 2018 : sortie du 1^{er} numéro du bulletin d'information du contrat de rivière Sornin Jarnossin « Au fil de l'eau », ainsi que d'une page de synthèse proposée à toutes les communes comme insertion dans les bulletins municipaux



8,13, 20 et 29 mars 2018 : 4 soirées d'information sur le 'jardinage sans pesticide' (cf. page 10) – 170 participants en 4 soirées

10 avril 2018 : interview sur Radio Cactus (radio locale), centrée sur la présentation du SYMISOA et du contrat de rivière



12 juin : visite de chantier avec les conseillers municipaux de Coublanc (secteur mis en défens sur le Pontbrenon)



30 juin : participation à l'inauguration du Parc Dérobert à Charlieu, avec stand du SYMISOA

Une vingtaine de personnes se sont arrêtées sur le stand.

12 juillet : tournage avec l'ARRA² pour contribuer au film 'trame bleue'. Réalisation d'un reportage sur les travaux réalisés dans le cadre du contrat de rivière pour restaurer la continuité écologique et la ripisylve, avec interview de M. LAPALLUS (ancien président) et de C. DEHAVANNE



Samedi 22 et dimanche 23 septembre 2018 : la fête du bois à Chauffailles

Le SYMISOA a tenu un stand durant les 2 jours, avec présentation des activités du syndicat, et exposition sur les zones humides. Plus de 3000 visiteurs sur la fête, plusieurs centaines de personnes sur le stand du syndicat.

Samedi 10 novembre 2018 : stand du SYMISOA sur la foire de Charlieu, avec présentation d'une exposition sur la trame verte et bleue expliquée aux enfants



Mardi 13 novembre 2018 : soirée « loutre » à l'Espace Culturel du Brionnais à Chauffailles, avec intervention d'un naturaliste de la SHNA et diffusion d'un film « la loutre en toute intimité ». 25 participants

Décembre 2018 : sortie du 2^{ème} numéro du bulletin d'information du contrat de rivière Sornin Jarnossin « Au fil de l'eau », ainsi que d'une page de synthèse proposée à toutes les communes comme insertion dans les bulletins municipaux

Toute l'année : mise à jour du site internet du SYMISOA : www.symisoa.fr

Actualisation du site tous les 15 jours minimum, avec diffusion d'une newsletter (8 newsletters diffusées en 2018)

Installation de panneaux d'information sur les différents chantiers en cours

LES NOUVEAUX LOCAUX DU SYNDICAT

Les élus du SYMISOA ont décidé d'acheter des locaux pour le syndicat en 2018 : jusqu'alors, le syndicat était locataire de 3 bâtiments dispersés dans Charlieu. Depuis avril 2018, l'ensemble des agents (cellule animation + équipe rivière) et du matériel sont regroupés en un seul lieu devenu le siège du syndicat :

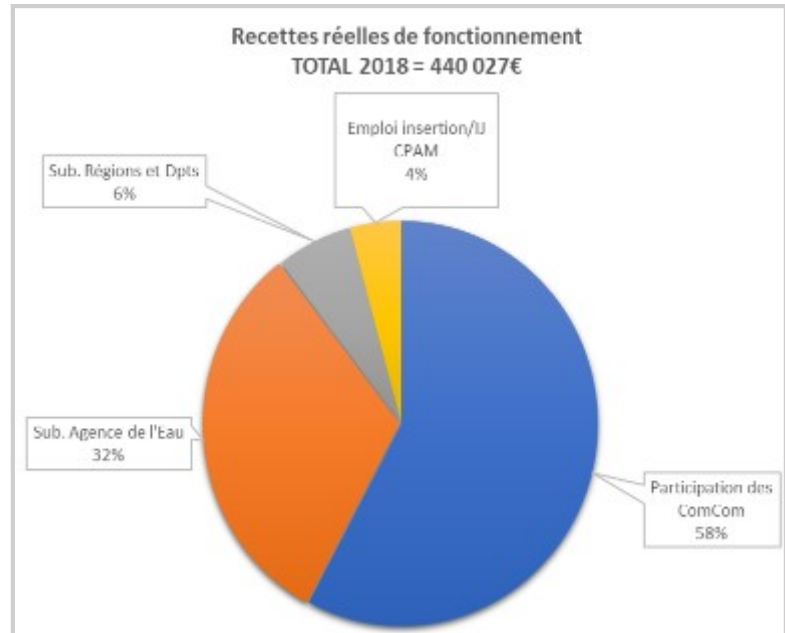
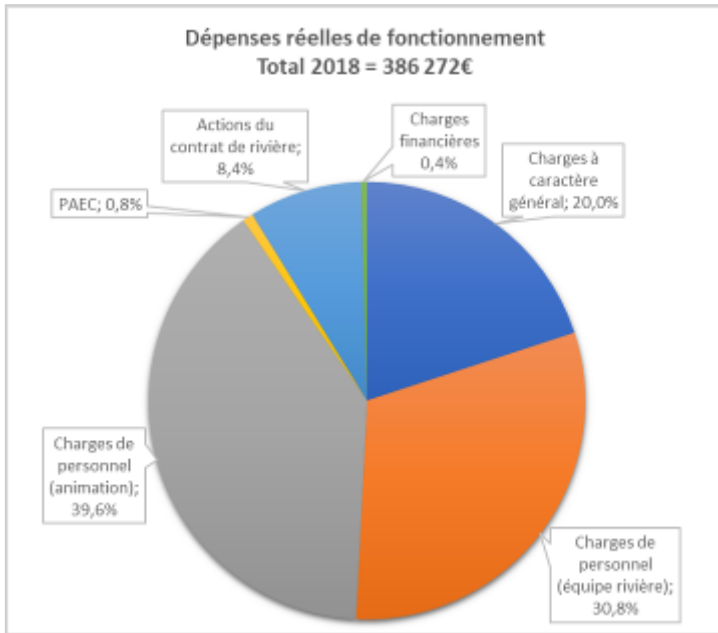
SYMISOA – 321 rue de Marcigny – 42720 POUILLY/CHARLIEU

Ces locaux disposent de bureaux, d'un atelier, de sanitaires équipés de douches, de zones de stockage et de parking pour les véhicules et engins du syndicat. Une salle de réunion est également présente et permet d'accueillir dans de bonnes conditions les réunions du comité syndical, et autres réunions de travail.



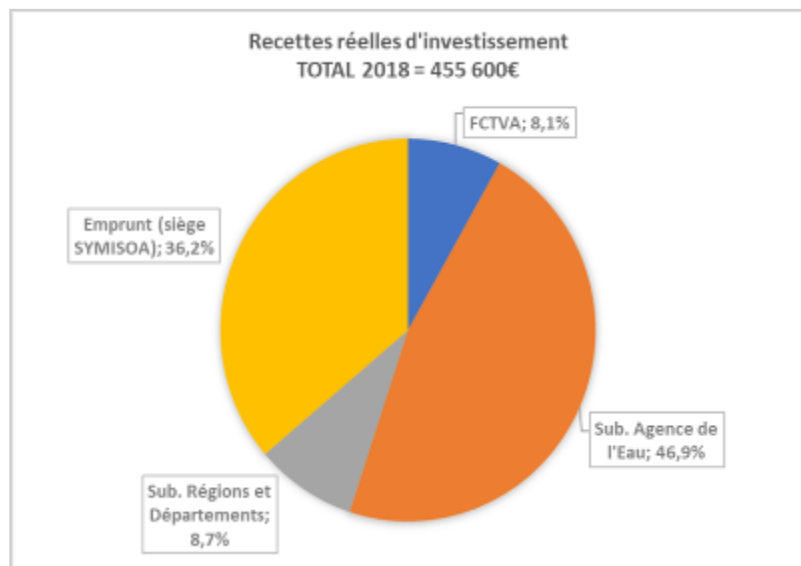
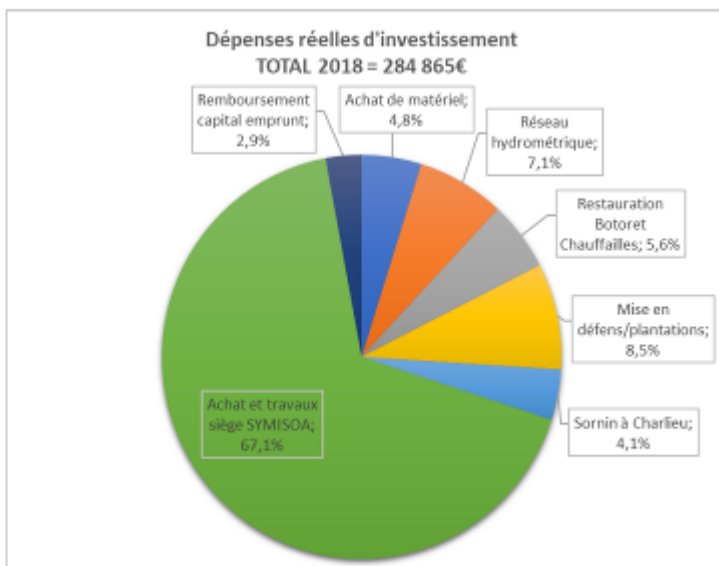
BILAN FINANCIER DE L'ANNEE 2018

SECTION DE FONCTIONNEMENT



Les actions du contrat de rivière inscrites en fonctionnement comportent les dépenses de communication, le fonctionnement du réseau de suivi hydrologique, les travaux d'effacement d'ouvrages, ainsi que le coût équipe nécessaire à la mise en œuvre des travaux d'entretien, de mise en défens et de plantations.

SECTION D'INVESTISSEMENT



Détail du coût et du plan de financement des actions terminées en 2018 :**➤ Programme d'entretien 2018 et de fauche de la renouée (actions B111 et B131 du contrat de rivière)**

Dépenses réalisées (exercice 2018) :	40 676 €TTC
Subventions :	
- Agence de l'eau :	16 080 € (solde à percevoir)
- Département de la Loire :	(attente de l'attribution de la subvention)
Autofinancement :	24 596€ (60,4%) maximum

➤ Installation de crémaillères sur les vannes du bief des pompiers sur le Sornin à Charlieu (action B213 du contrat de rivière)

Dépenses réalisées (exercice 2018) :	9 620 €HT
Autofinancement :	9 620 €HT (100%)

➤ Installation des sondes de température sur les stations de suivi hydrométriques et acquisition d'un matériel de mesure portatif (actions B311 du contrat de rivière)

Dépenses réalisées (exercice 2018) :	16 864 €HT
Subventions :	
- Agence de l'eau :	7 500 € (solde à percevoir)
Autofinancement :	9 364€ (55,5%)

➤ Création d'une passerelle pour la commune de Chandon (action hors contrat de rivière)

Dépenses réalisées (exercice 2018) :	2 503 €TTC
Financement commune de Chandon :	2 503 €TTC
Autofinancement :	0 €

BILAN ET PERSPECTIVES

L'année 2018 a permis comme prévu de mettre en œuvre le programme du contrat de rivière 'Sornin Jarnossin'.

L'ensemble des intercommunalités membres du SYMISOA ont transféré courant 2018 l'intégralité de la compétence GEMAPI au SYMISOA.

Les perspectives 2019 :

- Poursuite des travaux prévus au contrat de rivière :
 - o programme d'entretien,
 - o fauche des foyers de renouée du japon,
 - o mise en défens et restauration de la ripisylve sur les Sornins amont,
 - o lancement d'une étude externalisée sur une dizaine d'ouvrages complexes à aménager /effacer pour restaurer la continuité écologique et réalisation en interne des études préalables des ouvrages simples,
 - o effacement de 2 ouvrages sur le Sornin à la Chapelle sous Dun,
 - o étude hydraulique préalable aux travaux de restauration des berges du Sornin à Pouilly/Charlieu (secteur camping – terrain de foot)
- Lancement d'une étude sur la digue du Bézo (étude de mise en conformité au titre de la sécurité des ouvrages hydrauliques), qui permettra de lancer l'étude de renaturation du cours d'eau prévue au contrat de rivière.
- Poursuite des animations agricoles dans le cadre des PAEC, sur les thématiques zones humides et ripisylves.

A Pouilly/Charlieu, le 01/03/2019

Le Président, Michel LAMARQUE

